

Le dispositif Emploi Accompagné ou DeA



Ce document parle du **dispositif Emploi Accompagné**. On dit aussi **DeA**.

- C'est quoi le **DeA** ?

Le **DeA** c'est un accompagnement individuel pour vous aider à construire votre projet professionnel. C'est accompagnement pour vous aider à trouver un travail.

C'est un accompagnement socio-professionnel.

Avec le **DeA** vous pouvez avoir un accompagnement en 4 étapes pour travailler votre projet professionnel.

Mais les 4 étapes ne sont pas obligatoires.

L'accompagnement est personnalisé et s'adapte à vos besoins.

C'est un accompagnement sans limite de temps.

- Comment bénéficiez du **DeA** ?

Pour bénéficier du **DeA** vous devez faire une demande soit à la **MDPH** soit à votre conseiller **France Travail, Cap Emploi** ou **Mission Locale**.

- Les différentes étapes du **DeA**

Étape 1 : L'évaluation de votre situation

Dans cette étape vous réfléchissez à votre parcours professionnel.

Vous identifiez vos points forts pour réaliser votre projet professionnel.

Vous identifiez vos difficultés et les obstacles pour réaliser votre projet professionnel.

Vous réfléchissez à trouver des solutions pour surmonter ces difficultés et ces obstacles.

Étape 2 : La construction et la validation

Dans cette étape vous construisez et vous validez votre projet professionnel.

Vous vérifiez si votre projet professionnel est compatible avec vos difficultés, en effectuant des stages par exemple.

Vous identifiez les actions à mettre en place pour réussir votre projet professionnel, comme suivre une formation par exemple.

Étape 3 : L'accompagnement vers l'emploi

Dans cette étape vous pouvez apprendre les techniques de recherche d'emploi.

Les techniques de recherche d'emploi peuvent vous aider à:

- Faire votre curriculum vitae on dit aussi CV,
- Écrire une lettre de motivation,
- Vous préparer aux entretiens d'embauche.

Étape 4 : L'accompagnement en emploi

Une fois que vous avez un travail vous pouvez toujours être accompagné si vous en avez besoin.

Vous pouvez être accompagné pour :

- faciliter votre intégration dans l'entreprise,
- adapter votre poste de travail,
- trouver des solutions à des situations compliquées.

« European Easy-to-Read Logo : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur www.inclusion-europe.org »

Crédits pictogrammes : Arasaac.org – Licence CC BY-NC-SA

– auteur : Sergio Paulo **European Easy-to-Read Logo** :
Inclusion Europe.

Plus d'informations sur www.inclusion-europe.eu